

GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU VANUATU

Autorité de Régulation des Services Publics
Ministère des Finances et de la Gestion Economique

B.P. 9093
Port Vila
VANUATU

Téléphone : (678) 29795 / 23335 / 23521
Télécopie : (678) 27426



GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF VANUATU

Utilities Regulatory Authority
Ministry of Finance and Economic Management

PMB 9093
Port Vila
VANUATU

Tel: (678) 29795 / 23335 / 23521
Fax: (678) 27426

Website: www.ura.gov.vu

Communiqué de presse : le 5 décembre 2011

Le Programme de travail 2012 de l'Autorité de régulation des services publics

L'Autorité de régulation des services publics (l'URA) est heureuse d'annoncer la publication de son programme de travail pour 2012. Le programme de travail définit les principaux projets de l'URA et les activités en cours.

Vers la fin de chaque année, l'Autorité examine sa performance annuelle et les plans de ses projets et activités en cours pour l'année suivante.

Certains de ces projets de réglementation comprennent: évaluer et écrire un rapport sur les performances des industries réglementées ; émettre les exigences d'information financières que les services publics doivent soumettre pour être en conformité avec le cadre réglementaire ; fournir des conseils et un appui au Gouvernement du Vanuatu sur le développement de l'Energy Roadmap ; émettre des normes de sécurité et de fiabilité pour le secteur de l'eau ; et étudier les industries du secteur de l'eau dans tout le Vanuatu.

Le Directeur général de l'Autorité Carmine Piantedosi a déclaré : «Tout au long de l'année, l'URA continuera à évaluer ses priorités et à ajuster son programme de travail pour refléter tout changement dans les lois et les industries des secteurs de l'eau et de l'électricité du Vanuatu.»

Des exemplaires du Programme de travail 2012 de l'Autorité de régulation des services publics sont disponibles au bureau de l'URA, situé au rez-de-chaussée du bâtiment de la CNPV et sur le site web de l'URA www.ura.gov.vu.

Si vous avez des questions concernant vos services en eau et électricité, veuillez contacter l'URA par téléphone (678) 23335.

###

A propos de l'URA

L'URA a été créée en vertu de la *Loi N°11 de 2007 relative à l'Autorité de Régulation des Services Publics*. Elle est indépendante du Gouvernement et son objectif principal est d'assurer que les services en eau et électricité soient sûrs, fiables et abordables ; ainsi que de protéger les intérêts à long terme des consommateurs du Vanuatu. Dans le secteur de l'électricité, l'URA surveille les concessions exploitées par UNELCO à Mallicolo, Port Vila et Tanna, et par Vanuatu Utilities and Infrastructure Ltd (VUI) à Luganville. En outre, l'URA gère les plaintes des consommateurs et conseille le Gouvernement sur les questions liées à l'électricité et l'eau. Elle renégocie également les tarifs en vertu des règles des Accords de concessions et de la législation pertinente.

Coordonnées

Site Web: www.ura.gov.vu

Téléphone: (678) 23335 Fax: (678) 23087

Adresse: bâtiment de la Caisse nationale de prévoyance de Vanuatu, rez-de-chaussée

Adresse postale: PMB 9093 Port Vila VANUATU